



CORONAVIRUS:

Groupe Carrefour

Les salariés ne doivent pas être les SACRIFIÉS de la crise !!!!

OPPORTUNISME

Carrefour communique à grande pompe sur la réduction de moitié des dividendes versées aux actionnaires au titre de l'exercice 2019 et sur la réduction de 25 % de salaire pendant 2 mois de son PDG Alexandre Bompard :

- C'est tout de même près **de 180 millions d'euros** qui seront versés aux actionnaires en 2020.
- En annonçant une baisse de 25 % de son salaire pendant 2 mois de son PDG, Carrefour omet de dire que cette baisse ne représente qu'une infime partie de son salaire annuel : 62 500 euros sur près de 10 millions d'euros annuel soit 0.6 %....

Ou comment se faire de la publicité à moindre coût....

Pendant ce temps-là, les salariés trinquent:

Chômage partiel
Et
Congés imposés

Alors que l'activité de Carrefour bat son plein, le groupe n'hésite pas à:

- Mettre au chômage partiel une partie des salariés de Carrefour Banque qui seront donc payés ...par le contribuable.
- Imposés des jours de congés, des jours de RTT aux salariés des sièges des différentes sociétés du groupe (Carrefour Banque, CSF, Interdis, Hypermarchés SAS, CAF etc...)

Comment Carrefour en pleine croissance pendant cette crise sanitaire ose-t-elle mettre à contribution le contribuable et imposer des congés à ces salariés?